UVT TAVERNY



ADHESION WEB 2027

Union Vélocipédique Tabernacienne

CONSTITUTION DU DOSSIER D'ADHÉSION AU CLUB

- Le présent bulletin d'inscription signé
- La déclaration du licencié «AIAC» remplie et signée
- Pour la première adhésion, achat obligatoire d'un maillot club (50,00€)
- Faire un chèque séparé pour le maillot à l'ordre de **UV Taverny** ou 1 virement

EN ADHÉRANT AU CLUB DE L'UVT

- Je m'engage à porter obligatoirement un casque, et à respecter scrupuleusement le Code de la route, les statuts et règlements de la Fédération Française de cyclotourisme, les statuts du club et les informations de ce dossier d'adhésion.
- À porter le maillot de l'UVT lors des randonnées prises en charge par le club.

Questionnaire de Santé

J'ai bien pris note de ces questions et comprends que certaines situations ou symptômes peuvent entraîner un risque pour ma santé et/ou pour mes performances.

J'atteste sur l'honneur avoir déjà pris, ou prendre les dispositions nécessaires selon les recommandations données en cas de réponse positive à l'une des questions des différents questionnaires.

Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification quant aux informations vous concernant.
Vous pouvez l'exercer librement en vous adressant à la Fédération Française de cyclotourisme, 12 rue Louis Bertrand, 94200 Ivry-sur-Seine.